



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRE Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 28 Septembre 2017

INTÉRESSEMENT : QUI EST PRÊT À PERDRE 25 % ?

Lors de la réunion économique, qui s'est tenue mardi 26 septembre, la direction a annoncé que le montant de l'intéressement 2017 baissera de 25% minimum et beaucoup plus pour les années à venir. Cette situation prévisible et préjudiciable pour l'ensemble des salariés a été dénoncée par votre syndicat *Sud-Solidaires* dès le début de l'année.

Les paroles de la Présidente n'engagent que ceux qui y croient ...

S'appuyant sur un résultat prévisionnel en baisse, la Présidente s'est pourtant engagée devant l'ensemble du personnel d'actionner « la clause de revoyure » afin de sécuriser le montant global de l'intéressement pour les années à venir.

Une belle opportunité était offerte à la Présidente de traduire en actes, les belles paroles qu'elle diffusait auprès des salariés lors des réunions de vœux : « ces derniers sont la richesse de l'entreprise ... je m'engage à renégocier la clause de revoyure de l'accord d'intéressement ». On est bien d'accord, ce sont bien ses paroles !

Rappelons ici que le montant global des primes distribuées ne doit pas dépasser annuellement 20% du total des salaires bruts versés, pas de risque : le directoire a toujours refusé de considérer cette limite légale et a toujours imposé d'entrée de jeu sa propre limite de 12%. Sans ce plafond, les salariés auraient touché en 2017, en moyenne, un surplus de 2 000 euros d'intéressement.

L'engagement moral de la direction de verser, au travers de l'intéressement, l'équivalent de deux mois de salaire en moyenne par salarié n'est pas un cadeau. Pratiquer cet engagement influence de manière significative la rémunération globale et s'accompagne d'un effet neutralisant sur l'évolution des salaires.

De l'argent, il y en a ! D'ailleurs, la Présidente et les membres du directoire ont su revoir et aménager, pour 2017, le résultat net de LC pour continuer à s'octroyer leurs parts variables exorbitantes (Pour rappel, 170 000 € pour la Présidente). **C'est certainement une de leur stratégie sociale pour associer les salariés à la réussite du prochain plan stratégique 2018-2020 !**

Quelle solution pour combattre ce nouveau recul social ? Contrairement à une autre expression syndicale (période électorale oblige !), **seul Sud-Solidaires a proposé, en début d'année, à tous les syndicats de passer à l'offensive.** Sud proposait diverses actions : boycotter les réunions de CE, CHSCT, DP, mettre la pression sur la direction et le COS et si c'était insuffisant, appeler à la grève (relire nos tracts, **pas de bla bla à Sud-Solidaires !**).

**La réponse des représentants des autres syndicats était claire : NON, les salariés ne sont pas prêts ...
Les salariés ne sont surtout pas prêts à perdre 25% de leur intéressement !**

La période électorale donne des ailes à certains pour se battre, tant mieux, nous sommes preneurs. **Une intersyndicale forte permet un contre-pouvoir qui garantit la dignité de chaque salarié face aux dérives totalitaires du pouvoir économique de la direction.**

Si ce nouveau recul salarial amène les syndicats SU-UNSA, CFTD, CGC et CFTC signataires par ailleurs de deux reculs sociaux (l'accord sur les nouvelles classifications et le glissement de notre retraite complémentaire de 65 à 67 ans) à envisager une intersyndicale pour aller chercher notre dû, ce serait une bonne nouvelle !

Le personnel peut compter sur la détermination de Sud-Solidaires.

Votre choix de vote pour les élections CE-DP sera déterminant pour les futures actions syndicales.

Votez et faites voter massivement Sud-Solidaires dès le 6 Octobre !

Vos élus SUD-SOLIDAIRES : Philippe Rigaud, Cécile Gambert, Tristan Guérin, Philippe Renaus et Alain Quesne.